

---

---

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DES FONDS****AXA Or et Matières Premières****OPC DE DROIT FRANÇAIS**

---

---

Puteaux, le 22 Mars 2021.

***Madame, Monsieur, Chers Clients,***

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts de l'OPCVM, **AXA Or et Matières Premières**

(Ci-après l' « OPC »).

Le fonds était précédemment géré sur la base d'un indicateur de référence 2/3 de l'indice FTSE World Mining et pour 1/3 de l'indice FTSE World Oil & Gas.

A compter du 22 mars 2021, suite à un changement de dénomination de la classification ICB (Industry Classification Benchmark), le fonds sera géré selon un indicateur de référence 2/3 l'indice FTSE World Precious Metals and Mining et 1/3 par l'indice FTSE World Oil, Gas and Coal

**Au plus tard à compter du 22 Mars 2021**, les prospectus de votre OPC tiendra compte de ce changement qui ne constituent pas une mutation et qui ne requière ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation règlementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**

Tour Majunga – La Défense 9 –  
6 place de la Pyramide  
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.axa-im.fr](http://www.axa-im.fr) à compter de sa date de prise d'effet.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**